

Capitalisme de connivence contre capitalisme de la libre entreprise

[Publié le 7 février 2024 dans L'Echo](#)

Elections après élections, nos préférences restent les mêmes. Les scandales politico-économiques et autres petits arrangements entre amis, qui se dévoilent au grand jour, à intervalles réguliers, n'y changent plus grand-chose. Nous votons et nous obtenons ce que la majorité recherche : une économie étatisée et corporatiste, dans laquelle les citoyens sont incités à capter et à conserver des rentes de situation que le pouvoir politique offre sur le marché électoral dans le seul but de se maintenir en place, que ce soit sous la forme de subsides, d'allocations, de déductions, ou d'exceptions à la règle, que ce soit en faveur des pauvres, des riches, des agriculteurs, des fonctionnaires, ou encore des multinationales.

Michel Albert avait écrit en 1991 un livre intitulé « Capitalisme contre capitalisme ». Il défendait la thèse selon laquelle, face au capitalisme « néo-américain », le capitalisme « rhénan » pouvait être plus durable à long terme en raison de son équilibre entre efficacité économique et cohésion sociale. C'était sans compter sur « le capitalisme de connivence » qui s'est bien implanté dans nos contrées.

Dans ce capitalisme dévoyé, le capital est politique avant d'être économique. C'est le capital politique qui prime. Le capital économique ne peut pas se développer sans capital politique qu'il convient d'accumuler par le réseautage et le lobbying. L'objectif est de maximiser son profit en captant des rentes sans prise de risque économique.

La production de réglementations et de normes fabrique du capital politique. L'Europe est passé maître en la matière. Face à l'intelligence artificielle, elle se préoccupe de la réguler avant même d'en avoir une. Nous sommes essentiellement restés spectateurs pendant les révolutions de l'électronique, de l'internet, et des réseaux sociaux. Face à celle de l'intelligence artificielle, l'histoire risque de se répéter. Il nous restera alors à brandir nos normes, comme les manifestants brandissent leurs pancartes pour marquer leur désapprobation.

Ce capitalisme dévoyé de la connivence se nourrit de l'interventionnisme permanent. Il étouffe celui de la libre entreprise. Le marché de la libre entreprise repose avant tout sur le respect des droits de propriété privée sans lesquels le vivre ensemble est formidablement compliqué. Force est de constater que les défaillances de l'Etat dans le domaine de la justice, garant du respect de ces droits, sont criantes, sans parler de l'enseignement. En intervenant partout et tout le temps, en échangeant des votes contre plus de protection, de droits ou de rentes de situation, l'Etat s'affaiblit et ne parvient même plus à accomplir ses missions régaliennes. 100 ans après la mort de Lénine, il ne reste plus que les « petits pères du peuple » néo-marxistes-léniniste et les « grands timoniers » maoïstes pour croire au retour d'un modèle collectiviste viable. C'est oublier que le mur de Berlin n'est pas tombé tout seul.

Dans le capitalisme de la libre entreprise, il n'y aucune promesse de lendemains qui chantent, hormis celle d'une liberté qui se gagne et se défend par la protection des droits de la propriété privée. C'est un combat face aux monopoleurs, privés comme publics, dont l'objectif est de maintenir leur rente de situation en se servant du pouvoir politique. C'est ainsi que les grands capitaines d'industrie, que furent Rockefeller, Sloan, Ford, Carnegie, ou Schwab, ont cherché à protéger leur rente de quasi-monopole entre les deux guerres mondiales. C'est une différence notable entre l'entrepreneuriat et le corporatisme patronal, auquel le corporatisme syndical n'a rien à envier.

Dans un capitalisme de la libre entreprise, le recours au contrat, à l'application de dommages-intérêts, et à la propriété privée se révèlent extrêmement efficaces, en particulier lorsque les biens sont divisibles et exclusifs. Lorsqu'ils ne le sont pas, en présence d'externalités négatives, comme dans le

cas de la pollution au CO2, la première des recommandations est de prélever une taxe « pigouvienne » à l'échelle même de l'externalité, soit à l'échelle de la planète dans ce cas. Les économistes de tout bord la réclament. Si elle ne voit pas le jour, ce n'est pas en raison d'une faille dans le fonctionnement du marché de la libre entreprise, qui n'a jamais prétendu résoudre ces défis par la « main invisible », mais bien d'une défaillance, non plus de l'Etat, mais des Etats qui ne parviennent pas à se coordonner alors même que les multinationales traversent les frontières depuis des décennies. Entre les failles de marché et les défaillances de l'Etat, notre cœur ne devrait plus balancer.

Mikael PETITJEAN, Professeur nommé à l'UCLouvain et Chief Economist chez Waterloo Asset Management